

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE DU HAVRE

MASTER

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de master ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 septembre 2008 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITE DU HAVRE à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. RAMZI ABDELAZIZ, né le 21 avril 1982 à ANNABA (ALGERIE), en vue de son inscription au master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ**, Mention **MATHÉMATIQUES – INFORMATIQUE**, spécialité **MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE DES SYSTÈMES COMPLEXES ET DISTRIBUÉS**
mention passable

est délivré à **M. RAMZI ABDELAZIZ**

au titre de l'année universitaire 2011-2012, et confère le **grade de master**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Rouen, le 18 mars 2013

Le titulaire

Le Président



Pascal REGHEM

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



Claudine SCHMIDT-LAINE